



Appel à contribution de la revue « Les Cahiers du Travail Social »

Cultures, arts et travail social

Résumé

« **Les Cahiers du Travail Social** » est une revue éditée par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté. Son objectif principal et fondateur est de rendre compte aussi bien de recherches de professionnels ou d'universitaires, de présenter un point de vue personnel sur des aspects du travail social et de son évolution ou d'exposer une réflexion personnelle sur une étude de cas.

Elle est destinée aux étudiants, professionnels et chercheurs de l'action sociale et est devenue un outil pédagogique ouvert aux réflexions scientifiques et aux témoignages professionnels.

Pour son numéro du premier trimestre 2011, la revue s'attache à interroger la « culture » et l'« art » dans le champ de l'intervention sociale.

Annonce

Qu'est-ce que la culture et l'art font au travail social ? Telle est la problématique posée par les Cahiers du Travail Social. Bien que les liens qui unissent le champ culturel et artistique à celui du travail social ne soient pas particulièrement nouveaux et sont inscrits parfois dans les formations de travailleurs sociaux, nous les interrogeons de nouveau dans un contexte de transformation du travail social tant à travers son organisation que des professionnels eux-mêmes.

Les termes de « culture » et d'« art » sont considérés ici comme des faits sociaux et leur définition renvoie davantage à une dimension anthropologique. Autrement dit, ce qu'il importe de retenir, c'est avant tout la dimension symbolique de cet objet appliqué au travail social.

Les contributions attendues seront des résultats de recherche en sciences humaines et sociales ou d'expériences culturelles et artistiques dans le champ du travail social réalisées par des intervenants sociaux, accompagnés ou non par des artistes.

Le comité de rédaction suggère trois axes de réflexion :

Axe 1 : l'expérience artistique comme forme d'accompagnement de l'utilisateur

À travers ce premier axe, les auteurs réfléchiront sur ce qu'apporte, positivement ou négativement, l'expérience artistique et/ou culturelle aux personnes (quelles soient en situation de handicap, de difficulté sociale, etc.) visée par ces projets. Dans les logiques de transformation de l'organisation de l'intervention sociale, les pratiques artistiques ne peuvent-elles pas être vues comme forme nouvelle d'« accompagnement » de l'utilisateur ? Dans ces conditions, il sera pertinent d'analyser en quoi l'objet artistique se distingue ou non d'autres manières d'intervenir auprès des usagers et quelle(s) forme(s) de relation se crée-t-il entre le travailleur social et l'utilisateur ? Aussi, la question de la « distance » pourra être interrogée dans la mesure où la représentation artistique est aussi un moment émotionnel.

Axe 2 : Les travailleurs sociaux face aux pratiques culturelles et artistiques

Ce second axe s'attachera à interroger les travailleurs sociaux qui s'engagent dans des projets artistiques au sein de leur institution. Qui sont-ils et que recherchent-ils à travers ce type de démarche au sein même de leur profession ?

Les auteurs pourront porter leur attention sur ce qui les conduit à mettre en place des projets culturels et artistiques dans leur établissement.

D'autre part, il sera intéressant d'interroger les rapports qu'ils entretiennent avec l'art et la culture en général.

Axe 3 : les institutions face aux pratiques culturelles et artistiques

Le dernier axe s'attachera à la dimension institutionnelle des projets artistiques.

Quelle place les institutions (structures associatives, collectivités territoriales, etc.) accordent-elles au projet artistique ? Les auteurs seront cette fois amenés à examiner la manière dont sont réceptionnés les projets artistiques dans les institutions. Ces derniers bouleversent-ils l'organisation de l'établissement ? Font-ils l'objet d'enjeux spécifiques au sein même d'un établissement ?

Ces trois axes n'étant pas exhaustifs, les propositions qui apporteraient une contribution sur les rapports qu'entretiennent la culture, l'art et le travail social seront examinées avec la plus grande attention.

Les propositions doivent être soumises pour le 1^{er} septembre 2010 et envoyées à l'adresse suivante : **gerard.creux@irts-fc.fr**

Elles doivent inclure vos noms, prénoms, votre fonction, le cas échéant votre rattachement institutionnel.

Consignes :

- Ce texte comportera un minimum de 10 000 caractères et un maximum de 30 000 caractères, espaces compris, notes et informations bibliographiques incluses (soit entre 5 pages et 12 pages d'un texte en interligne simple)
- Conventions bibliographiques
 - Livres : NOM Prénom (initiales), titre complet en italique, lieu d'édition, éditeur, année d'édition
 - Articles : NOM Prénom (initiales), « titre complet entre guillemets », titre de la revue (en entier et non abrégé), catalogue, actes... (En italique), date, numéro, pagination.
 - Contributions à des ouvrages collectifs : NOM Prénom (initial), « titre entre guillemets », dans NOM et Prénom (initiales) [dir.], titre de l'ouvrage, catalogue, actes, mélanges... (Initial), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, pagination.

Pour tout renseignement complémentaire :

Gérard Creux : gerard.creux@irts-fc.fr